



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

CONSIGNES AUX CANDIDATS

NOTA

Les DR seront regroupés et agrafés dans une « copie d'examen » servant de chemise globale.

Vous rendrez obligatoirement tous les DR, même si vous n'avez pas traité toutes les questions.

Les questions peuvent être traitées séparément.

REMARQUES RÉGLEMENTAIRES :

Toutes les calculatrices de poche, y compris les calculatrices programmables et alphanumériques, sont autorisées à condition que leur fonctionnement soit autonome et qu'il ne soit pas fait usage d'imprimante.

Surface de base maximale admise : 21 cm x 15 cm.

Tous documents, autres que ceux fournis, sont formellement interdits.

DE	Documents d'études
PE	Pièces écrites
PG	Pièces graphiques
DR	Documents réponses
DT	Documents techniques

Le sujet comporte 29 pages numérotées de 1/29 à 29/29.

Assurez-vous qu'il est complet.

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

TECHNICIEN DU BÂTIMENT ORGANISATION ET RÉALISATION DU GROS-ŒUVRE

ÉPREUVE E 2 - UNITÉ U 22 Préparation et organisation de travaux



SOMMAIRE		
	Support papier	Support numérisé
DOSSIER ÉTUDES	DE1 à DE12	
DOCUMENTS RÉPONSES	DR1 à DR10	
DOSSIER TECHNIQUE	DT1 à DT4	DT5 à DT10

Pour une meilleure lisibilité, utiliser les documents numérisés.

Projet : Les Allées de Brice			
Bac Professionnel TB ORGO	Épreuve E.2 – U22		Coefficient : 2
Session 1709-TBO T22	Durée : 4 h	Page 1 sur 29	

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL
TECHNICIEN DU BÂTIMENT
ORGANISATION ET RÉALISATION DU GROS-ŒUVRE
ÉPREUVE E 2 - UNITÉ U 22
Préparation et organisation de travaux



DOSSIER ÉTUDES			
N° ÉTUDES	ACTIVITÉS	TEMPS CONSEILLÉ	BARÈME
ÉTUDE 1	Base vie	0h45	
ÉTUDE 2	Poste de levage	0h45	
ÉTUDE 3	Rotation des voiles	0h30	
ÉTUDE 4	Coffrage d'un voile	0h30	
ÉTUDE 5	Planification des approvisionnements	1h00	
ÉTUDE 6	Étude de la gestion des déchets	0h 30	
	Total	4h00	/200

Projet : Les Allées de Brice			
Bac Professionnel TB ORGO	Épreuve E.2 – U22		Coefficient : 2
Session 1709-TBO T22	Durée : 4 h	Page 2 sur 29	

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL TECHNICIEN du BÂTIMENT
ORGANISATION et RÉALISATION du GROS-ŒUVRE
ÉTUDE N° 1

Situation : vous êtes chargé de faire l'étude de la base vie.

Documents :	Repère	Support papier	Support numérisé
Plan d'installation de chantier	PG11	X	X
Elévation grue	PG12	X	X
Documents Réponses	DR1,DR2	X	
Fiche contrat	DE1	X	
Renseignements complémentaires	DE2	X	
Réglementation sur les cantonnements	DT1	X	
Documentation technique bungalow	DT2	X	

On vous demande	Critères d'évaluation
Sur le DR1 : 1.1 Prévoir les équipements nécessaires pour l'ensemble des cantonnements suivant le personnel affecté et la réglementation en vigueur. 1.2 Déterminer les références et le nombre de bungalows nécessaires. Sur le DR2 : 1.3 Représenter et repérer les bungalows avec la position des portes sur la zone réservée aux cantonnements. (plan d'installation du chantier, échelle: 1/50^{ème}).	Les équipements proposés sont satisfaisants et conformes à la réglementation. Les références et le nombre des bungalows proposés sont suffisants et permettent d'optimiser la surface du cantonnement. La représentation est judicieuse. Le repérage est conforme.

DE1

Projet : Les Allées de Brice		
Bac Professionnel TB ORGO	Épreuve E.2 – U22	
Session 1709-TBO T22	Durée : 4 h	Page 3 sur 29
Coefficient : 2		

Renseignements complémentaires

Nombre d'ouvriers prévus sur le chantier : 35 au maximum.

Nombre de personnes prévues pour les réunions de chantier : 15 au maximum.

Tous les ouvriers prendront leurs repas sur place.

Durée du chantier : 12 mois.

Pour le bureau du chef de chantier :

Prévoir un module vide de 13,50 m² avec 1 table, 4 chaises et 1 armoire vestiaire, le module sera jumelé avec un bloc sanitaire comprenant 1 lavabo et 1 cabinet.

Attention :

Les travaux n'étant pas considérés comme insalubres, il n'est pas nécessaire de prévoir des douches.

Il est conseillé de choisir des vestiaires avec une armoire par ouvrier.

La zone de cantonnement est de 15,50 m x 10,00 m soit 155,00 m².

Question 1.1 : équipements des bungalows.

Durée du chantier :

Désignation	Quantité (mini suivant réglementation)
Bloc Vestiaire OUVRIERS	
Armoires ininflammables 2 compartiments	
Chaises	
Bloc Sanitaire OUVRIERS	
Cabinets Ou	
Cabinet + urinoirs	
Douches	
Lavabo	
Bloc Sanitaire CHEF DE CHANTIER	
Cabinets	
Lavabo	
Réfectoire	
Tables	
Chaises	
Bureau chef de chantier	
Armoire	
Chaises	
Tables	
Salle de réunion	
Tables	
Chaises	

Question 1.2 : nombre de bungalows et références.

Référence	Quantité	Surface unitaire m²	Surface totale m²
Bloc Vestiaire OUVRIERS			
.....			
Bloc Sanitaire OUVRIERS (plus solutions possibles)			
.....			
Bloc Sanitaire CHEF DE CHANTIER			
.....			
Réfectoire			
.....			
Bureau chef de chantier			
.....			
Salle de réunion			
.....			
Surface totale m² (emprise des cantonnements)			

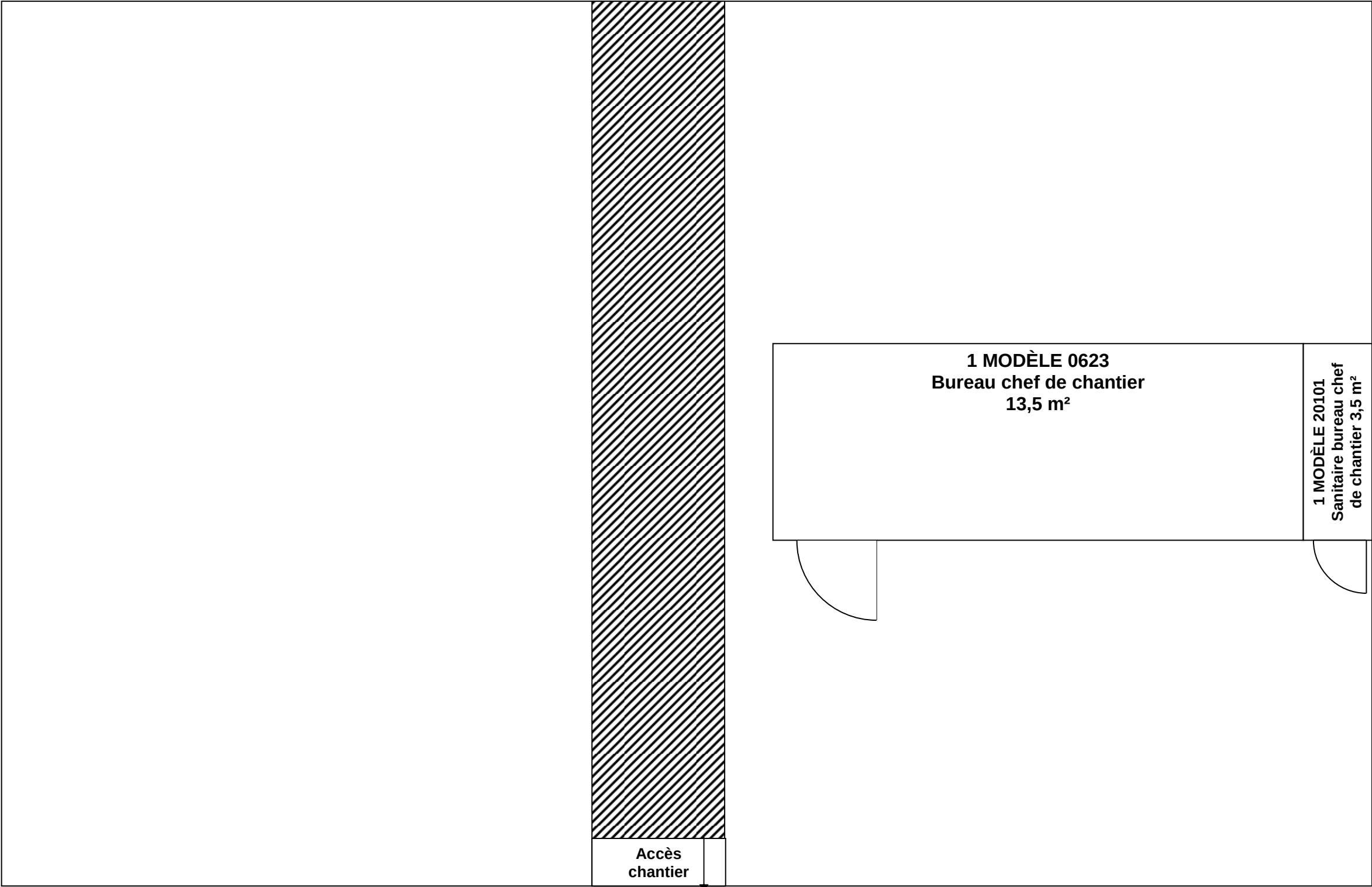
TOTAL DR 1 .../20

DR1

Projet : Les Allées de Brice			
Bac Professionnel TB ORGO		Épreuve E.2 – U22	
Session 1709-TBO T22		Durée : 4 h	Page 5 sur 29
			Coefficient : 2

Question 1.3 : représentation graphique du cantonnement.

Échelle 1/50^{ème}



Nota :

Les bungalows peuvent être jumelés dans tous les sens (cloisons amovibles), juxtaposés ou superposés.

Ne pas représenter les escaliers d'accès si superposition de bungalows.

Le bungalow du chef de chantier ne peut pas recevoir de modèle en superposition.

Le bloc bureau et le bloc sanitaire du chef de chantier sont déjà représentés.

Prévoir des espacements minimum de 1,00 m pour les accès aux bungalows isolés.

TOTAL DR 2 .../20

DR2

Projet : Les Allées de Brice		
Bac Professionnel TB ORGO	Épreuve E.2 – U22	
Session 1709-TBO T22	Durée : 4 h	Page 6 sur 29
Coefficient : 2		

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL TECHNICIEN du BÂTIMENT
ORGANISATION et RÉALISATION du GROS-ŒUVRE
ÉTUDE N° 2

Situation : vous devez assister le conducteur de travaux pour apporter une meilleure lisibilité du plan d'installation de chantier et vérifier les caractéristiques de la grue G1 par rapport à une situation de chantier (aménagements extérieurs des bâtiments A et B).

Documents :	Repère	Support papier	Support numérisé
Plan d'installation de chantier	PG11	X	X
Elévation grue	PG12	X	X
Documents Réponses	DR3,DR4,DR5	X	
Fiche contrat	DE3	X	
Renseignements complémentaires	DE4	X	
Fiche technique Grue Potain Topkit H30 / 23C	DT6		X
Fiche technique Benne à béton	DT7		X
Fiche technique Elingue chaîne Inox	DT8		X

On vous demande	Critères d'évaluation
Sur le DR3 : 2.1 Repérer sur le plan d'installation de chantier avec différentes couleurs les zones désignées sur DR3.	Le repérage des zones est exact. La légende est complétée.
Sur le DR4 : 2.2 Compléter le tableau d'informations des données de la grue G1.	Le tableau est correctement renseigné.
Sur le DR5 : 2.3 Choisir le type de benne à utiliser pour la réalisation des aménagements extérieurs des bâtiments A et B.	Les calculs sont justes et détaillés.
2.4 Vérifier si la Hauteur Sous Crochet (HSC) est suffisante pour réaliser les aménagements extérieurs des bâtiments A et B.	Les calculs sont justes et détaillés.

DE3

Projet : Les Allées de Brice		
Bac Professionnel TB ORGO	Épreuve E.2 – U22	
Session 1709-TBO T22	Durée : 4 h	Page 7 sur 29
Coefficient : 2		

Renseignements complémentaires

- **Le bétonnage doit être possible en bout de flèche.**
- Une hauteur de sécurité de 2 mètres doit être conservée pour la sécurité des couvreurs, par rapport à la hauteur du faîtage le plus haut.
- Le chantier dispose de deux types de benne à béton :
 - 1-** Référence 12 391 16 04 capacité de 1000 litres
 - 2-** Référence 12 391 16 05 capacité de 1500 litres

Elles sont équipées d'un tuyau de Ø 200 d'une longueur de 3 mètres et d'une élingue chaîne INOX avec crochet à linguet.

Rappel pour calcul HSC :

$$\text{HSC} = h1 + h2 + h3$$

h1 : hauteur des bâtiments à construire ou construits par rapport aux rails.

h2 : hauteur de sécurité entre les charges à manutentionner et le point le plus haut du bâtiment prise forfaitairement à 2 mètres.

h3 : hauteur maximale des charges à lever y compris matériels de manutention et d'élingage.

DE4

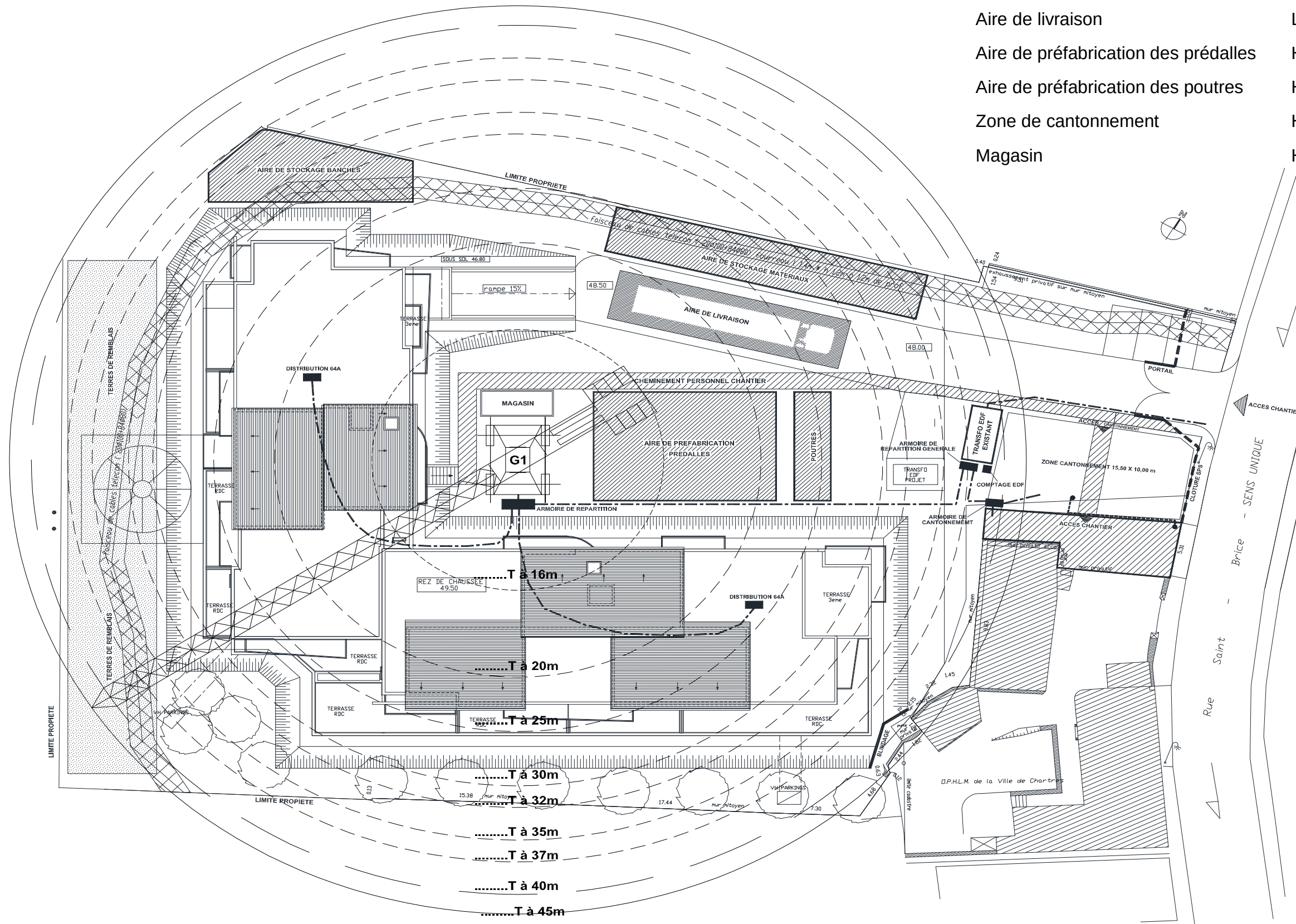
Projet : Les Allées de Brice		
Bac Professionnel TB ORGO	Épreuve E.2 – U22	
Session 1709-TBO T22	Durée : 4 h	Page 8 sur 29
Coefficient : 2		

Échelle : Indéterminée

Échelle : Indéterminée

- Aire de stockage des matériaux
- Aire de stockage des banches
- Aire de livraison
- Aire de préfabrication des prédalles
- Aire de préfabrication des poutres
- Zone de cantonnement
- Magasin

Limites	Limite en Bleu	
	Limite en Rouge	
	Limite en Vert	
Remplissages	Hachuré Bleu	
	Hachuré Rouge	
	Hachuré Vert	
	Hachuré Noir	



TOTAL DR 3	... /10
------------	---------

DR3

Question 2.2 : tableau d’information des données de la grue G1.

Référence de la grue G1 (type et marque)					
Type d’embase de la grue G1	ZD 686				
Dimensions de l’embase de la grue G1					
Type de la mâture (dimensions du mât section et hauteur) de la grue G1					
Hauteur Sous Crochet de la grue G1 par rapport au TN					
Altitude de la Hauteur Sous Crochet de la grue G1 suivant le niveau ± 0.00 du chantier					
Nombre d’éléments nécessaire pour respecter la Hauteur Sous Crochet de la grue G1					
Longueur de la flèche utile					
Courbe de charge avec chariots standard 2 / 4 brins  /  suivant positionnement sur la flèche					
16 m	20 m	25 m	35 m	40 m	45 m
.....					

TOTAL DR 4

... /10

DR4

Question 2.3 : choix de la benne à béton.

La masse volumique du béton désactivé est de 2,4 t/m³.
L'unité de mesure à utiliser pour le calcul des masses est la tonne.

Ne pas tenir compte de la masse de l'élingue.

Benne à béton Référence 12 391 16 04 capacité de 1000 litres		Benne à béton Référence 12 391 16 05 capacité de 1500 litres	
Hauteur debout		Hauteur debout	
Masse		Masse	
Masse du béton benne pleine		Masse du béton benne pleine	
Masse totale		Masse totale	
Conclusion et choix			

Question 2.4 : vérification de la Hauteur Sous Crochet de la grue.

Pour le calcul, utiliser les cotes d'altitude du chantier.

Nota :

La hauteur de la benne = Dimension H de la benne debout + 0,50 m (anse de la benne).

DÉSIGNATION	RÉPONSES et CALCULS
Hauteur du bâtiment (h1)	
Hauteur de sécurité (h2)	
Hauteur de la benne (h3) Hauteur Benne à béton choisi Hauteur tuyau Hauteur élingue	
HSC utile	
HSC de la grue G1 – HSC utile pour la réalisation des aménagements extérieurs	
Conclusion	

TOTAL DR 5

... /20

DR5

Projet : Les Allées de Brice		
Bac Professionnel TB ORGO	Épreuve E.2 – U22	
Session 1709-TBO T22	Durée : 4 h	Page 11 sur 29
Coefficient : 2		

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL TECHNICIEN du BÂTIMENT
ORGANISATION et RÉALISATION du GROS ŒUVRE
ÉTUDE N° 3

Situation : vous êtes chargé de la réalisation des voiles BA du sous-sol des bâtiments B.

Documents :	Repère	Support papier	Support numérisé
Plan voiles BA sous-sol bâtiment A	PG5	X	X
Document Réponse	DR6	X	
Fiche contrat	DE5	X	
Renseignements complémentaires	DE6	X	
Extrait du cahier de rotation de banches	DT3	X	
Extrait fiche technique Banche OUTINORD B8000	DT5		X

On vous demande	Critères d'évaluation
Sur le DR6 : 3.1 Compléter le quantitatif du matériel de coffrage nécessaire à la réalisation des voiles BA du J3. 3.2 Sur l'ensemble des voiles du sous-sol du bâtiment B, prévoir le besoin de main-d'œuvre pour respecter le délai.	Le tableau est correctement renseigné. Les calculs sont justes et détaillés.

DE5

Renseignements complémentaires

La longueur développée de la banche d'angle B8000 ÉVOLUTION est de 2,50 m.

Extrait trame avant-métré :

DÉSIGNATION DES TÂCHES	Quantités	Unités
NIVEAU SOUS-SOL BÂTIMENT B		
Voiles BA		
Béton	80,180	m³
Coffrage	801,80	m²
Acier	1605,00	kg

Le délai, suivant planning, pour réaliser les voiles du sous-sol bâtiment B est de 8 jours.

Temps unitaire entreprise :

Mise en œuvre béton pour voiles :	1,50 h/m³
Mise en œuvre coffrage pour voiles BA :	0,50 h/m²
Mise en œuvre acier pour voiles BA :	0,03 h/kg

L'équipe de la réalisation des voiles réalise le bétonnage, le coffrage et la mise en place des armatures.

Temps productif du chantier par jour est de 7 h.

Matériel de coffrage disponible sur le chantier :

Banche **OUTINORD B8000 Évolution**.

Banches 2500 mm =	8 unités
Banches 1250 mm =	3 unités
Banches 625 mm =	4 unités
Banches d'angle =	1 unité

Question 3.1: quantitatif du matériel de coffrage J3.

Jours	Banches (mm) ou train de banches				Arrêts de bétonnage	Mannequins	Boîte d'attente	Longueur de coffrage (m)
	2500	1250	625	Angle Ld = 2500				
1	8	3	0	1	2	0	3	26,25 ml
2	8	2	2	1	3	0	3	26,25 ml
3							6	
4	8	3	1	0	4	0	6	
5	8	3	1	0	4	0	4	
6	8	3	1	1	4	0	2	
7	7	2	2	1	3	0	1	
8	4	0	1	0	2	0	0	
Total						0	25	

Question 3.2: besoin en main-d’œuvre pour la réalisation des voiles BA.

Crédit d’heures :

Désignation	Quantités	Unités	Temps Unitaire	Total Heures
Mise en œuvre du béton				
Mise en œuvre coffrage pour voiles				
Mise en œuvre acier pour voiles BA				
Total crédit d’heures voiles BA sous-sol bâtiment B				

Calcul du temps unitaire par m² de coffrage pour réaliser les voiles BA compris bétonnage, coffrage et armature :

.....

Nombre d’ouvriers nécessaires à la réalisation des voiles (arrondi entier inférieur ou égal) :

.....

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL TECHNICIEN du BÂTIMENT
ORGANISATION et RÉALISATION du GROS ŒUVRE
ÉTUDE N° 4

Situation : vous êtes chargés de réaliser le voile comprenant le joint de dilatation du sous-sol bâtiment B.

Documents :	Repère	Support papier	Support numérisé
Plan voiles BA sous-sol bâtiment B Document Réponse Fiche contrat Renseignements complémentaires Extrait fiche technique Banche OUTINORD B8000	PG6 DR7 DE7 DE8 DT5	X X X X	X X

On vous demande	Critères d'évaluation
Sur le DR7 : 4.1 Proposer une solution de réalisation des voiles comprenant le joint de dilatation et donner l'ordre chronologique des tâches.	La solution est détaillée et réalisable.

DE7

Projet : Les Allées de Brice		
Bac Professionnel TB ORGO	Épreuve E.2 – U22	
Session 1709-TBO T22	Durée : 4 h	Page 15 sur 29
Coefficient : 2		

Renseignements complémentaires

Matériels disponibles pour le coffrage de ce voile (voir fiche technique OUTINORD):

- 8 banches de 2,50 m
- 3 banches de 1,25 m
- 3 banches de 0,625 m
- 1 angle intérieur + 2 banches de 1,25 pour l'angle extérieur

Nota :

Pour la mise en place et le réglage des abouts de coffrage de voile : Il faut prévoir une profondeur minimale de 10 cm de l'extrémité de la banche + une épaisseur de 80 mm correspondant au coffrage de cet about.

Représentation des banches à l'échelle 1/50

Légende pour une face

Banche de 2,50 m	2,50
Banche de 1,25 m	1,25
Banche de 0,625 m	0,625

Légende des voiles du DR7

Représentation des voiles déjà réalisés	
Représentation des voiles à réaliser	

DE8

Projet : Les Allées de Brice		
Bac Professionnel TB ORGO	Épreuve E.2 – U22	
Session 1709-TBO T22	Durée : 4 h	Page 16 sur 29
Coefficient : 2		

Question 4.1: solution de coffrage.

[illegible]

CHRONOLOGIE DES TÂCHES	
1)	
2)	
3)	
4)	

[illegible]

CHRONOLOGIE DES TÂCHES	
1)	
2)	
3)	
4)	
5)	

TOTAL DR 7 / 20

Échelle 1/50^{ème}

DR7

Projet : Les Allées de Brice			
Bac Professionnel TB ORGO	Épreuve E.2 – U22		Coefficient : 2
Session 1709-TBO T22	Durée : 4 h	Page 17 sur 29	

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL TECHNICIEN du BÂTIMENT
ORGANISATION et RÉALISATION du GROS ŒUVRE
ÉTUDE N° 5

Situation : vous êtes chargés des approvisionnements des matériaux du chantier.

Documents :	Repère	Support papier	Support numérisé
Plan 2 ^{ème} étage bâtiment A	PG9	X	X
Documents Réponses	DR8,DR9	X	
Fiche contrat	DE9	X	
Renseignements complémentaires	DE10	X	
Avant métré Lot GO du 2 ^{ème} étage	DT9		X
Planning gros œuvre j67 à j120	DT10		X

On vous demande	Critères d'évaluation
Sur le DR8 : 5.1 Établir les consommations journalières prévisionnelles des matériaux nécessaires à la réalisation du 2^{ème} étage suivant le planning GO. Sur le DR9 : 5.2 Établir la planification prévisionnelle des livraisons et indiquer les consommations cumulées des matériaux nécessaires à la réalisation du 2^{ème} étage suivant planning GO.	Les quantités à mettre en œuvre totales et journalières sont exactes. Les dates du planning sont correctes. Les jours de livraison sont correctement établis. Les consommations correspondent aux besoins.

DE9

Projet : Les Allées de Brice		
Bac Professionnel TB ORGO	Épreuve E.2 – U22	
Session 1709-TBO T22	Durée : 4 h	Page 18 sur 29
Coefficient : 2		

Renseignements complémentaires

Consommations des matériaux :

- Matériaux nécessaires pour la réalisation des voiles BA :
 - Treillis soudé ST 10.
 - Armatures préfabriquées.
 - Béton.
 - Matériaux nécessaires pour la réalisation des planchers BA :
 - Treillis soudé ST 10.
 - Aciers coupés, façonnés et pré-assemblés.
 - Béton.
 - Matériaux nécessaires pour la réalisation de la maçonnerie :
 - BBM 200 x 200 x 500.
 - Blocs spéciaux (U, angle, planelle).
 - Mortier prêt à l'emploi.
 - Béton.
 - Matériaux nécessaires pour la réalisation des balcons BA :
 - Balcon préfabriqués en usine.
- Durée des ouvrages élémentaires : 15 jours suivant planning.
- Jours concernés :
- J 67 à J 81 pour voiles BA et maçonnerie.
 - J 70 à J 84 pour les balcons BA.
 - J 72 à J 86 pour le coffrage et ferrailage du plancher BA.
 - J 77 à J 91 pour le bétonnage du plancher BA.

Nota : Les quantités données sur le DT9 sont comprises avec un % de perte.

Livraisons des matériaux :

- Livraisons des BBM : le matin à J - 1 (avec tampon stock 1 jour).
- Livraison balcons en J 74 : Début pose des balcons.
Livraison suivante : en fin de stock 1^{ère} livraison.
- Livraison prédalles Jour J de début de la tâche.
Livraison suivante : en fin de stock de la livraison précédente.
- Livraison du béton et mortier jour J de début de la tâche à J fin.
- Livraison en J 66 de l'ensemble des armatures (préfabriquées, des aciers coupés, façonnés et pré-assemblés ainsi que les treillis soudés).

Capacité des camions de livraison :

- Camion livraison BBM (1 livraison possible par jour) = 126 m² (18 palettes)
- Camion livraison béton et mortier = de 1 à 8 m³ maximun
- Camion livraison balcons préfabriqués = 15 unités
- Camion livraison prédalles (1 livraison possible par jour) = 120 m²

Cadence de pose des balcons :

- 2 unités par jour (compris coffrage, étaieiment et pose)

Réduction des nuisances sonores :

Pour réduire les nuisances sonores du chantier sur le voisinage, les livraisons des matériaux sont limitées à deux par jour, hors livraisons béton et mortier.

Question 5.1: tableau prévisionnel des consommations journalières (arrondir en entier supérieur).

OE	DÉSIGNATION	Unité	Quantité totale à mettre en œuvre	Quantités à mettre en œuvre par jour	Jours Planning de J début à J fin de tâche
VOILES BA	Béton	m³	52,500	52,500 /15= 3,500 m³	J 67 à J 81
	Treillis soudés ST 10	U	23	2 unités	J 67 à J 81
	Armatures préfabriquées	kg	4682	4682 / 15= 313 Kg	J 67 à J 81
PLANCHERS BA	Prédalles	m²	1050	1050 / 15= 70 m²	J 72 à J 86
	Aciers (coupés, façonnés et préassemblés)	kg	5355	5355 / 15= 357 Kg	J 72 à J 86
	Treillis soudé ST 10	U	94	94 / 15= 7 unités	J 72 à J 86
	Béton	m³	207	207 / 15= 14 m³	J 77 à J 91
MAÇONNERIE	BBM	m²			
	Mortier prêt à l'emploi	m³			
	Béton prêt à l'emploi	m³			
BALCON BA	Balcons préfabriqués	U			

TOTAL DR 8

.../20

DR8

Question 5.2: planning prévisionnel des livraisons et consommations des matériaux.

Désignation	U	PLANNING PRÉVISIONNEL DES LIVRAISONS ET CONSOMMATIONS DES MATERIAUX 2 ^{ème} ÉTAGE																												
Surfaces cumulées Maçonnerie posées	m²		43	86	129	172	215	258	301	344	387	430	473	516	559	602	645	3 ^{ème} ÉTAGE												
Surfaces cumulées BBM livrés	m²	126																												
Livraison BBM par camion	m²	126																												
Surfaces cumulées prédalles posées	m²	1 ^{er} ÉTAGE																				3 ^{ème} ÉTAGE								
Surfaces cumulées prédalles livrées	m²																													
Livraison prédalles par camion	m²																													
Livraison mortier	m³		1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	3 ^{ème} ÉTAGE												
Nombre de camion toupie mortier prêt à l'emploi	U		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1													
Livraison béton m³	m³												18	18	18	18	18						3 ^{ème} ÉTAGE							
Nombre de camion toupie béton prêt à l'emploi	U																													
Livraison des armatures par camion	U	1																3 ^{ème} ÉTAGE												
Unités balcons posés	U	1 ^{er} ÉTAGE										2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	1	3 ^{ème} ÉTAGE							
Unités cumulées balcons posés	U											2	4	6	8	10	12	14	16	18	20	21								
Livraison Balcons par camion	U											15							15											
JOUR AVANCEMENT		J66	J67	J68	J69	J70	J71	J72	J73	J74	J75	J76	J77	J78	J79	J80	J81	J82	J83	J84	J85	J86	J87	J88	J89	J90	J91			

Nota : compléter uniquement les cases blanches vides.

TOTAL DR 9

..../40

DR9

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL TECHNICIEN du BÂTIMENT
ORGANISATION et RÉALISATION du GROS-ŒUVRE
ÉTUDE N° 6

Situation : le conducteur de travaux vous demande de gérer le tri des déchets sur le chantier.

Documents :	Repère	Support papier	Support numérisé
Document réponse Fiche contrat Renseignements complémentaires Fiche de gestion des déchets	DR10 DE11 DE12 DT4	X X X X	

On vous demande	Critères d'évaluation
Sur le DR10 : 6.1 Identifier les bennes pour lesquelles les déchets du chantier doivent être triés. 6.2 Déterminer le nombre de bennes à prévoir sur le chantier. 6.3 Planifier les poses et les enlèvements des bennes des déchets inertes du chantier en complétant le graphe et en indiquant les jours de pose et d'enlèvement.	Réponses exactes. Résultats exacts. La planification est cohérente.

DE11

Projet : Les Allées de Brice		
Bac Professionnel TB ORGO	Épreuve E.2 – U22	
Session 1709-TBO T22	Durée : 4 h	Page 22 sur 29
Coefficient : 2		

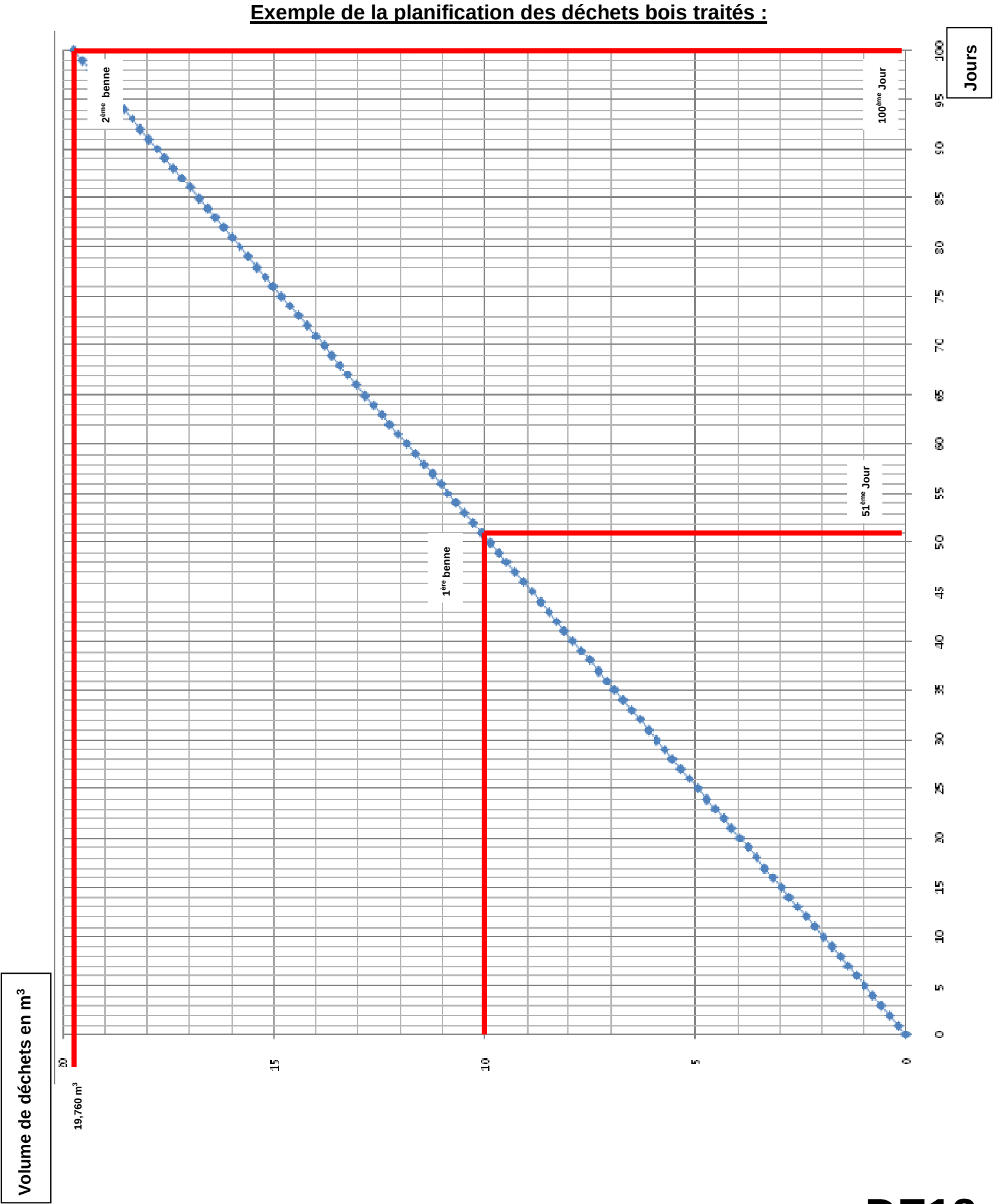
Renseignements complémentaires

Votre entreprise sous-traite l'évacuation et le traitement des déchets à une entreprise spécialisée.

La durée de la location des bennes et du caisson étanche est estimée à 20 semaines.

Estimation des déchets du chantier :

	Déchets inertes	Bois traité	Ferraille	DIB	Déchets dangereux	Total
Production (tonne)	51,500	15,400	4,550	82,300	0,570	154,320
Production (m³)	65,460	19,760	5,840	105,650	-	196,710



DE12

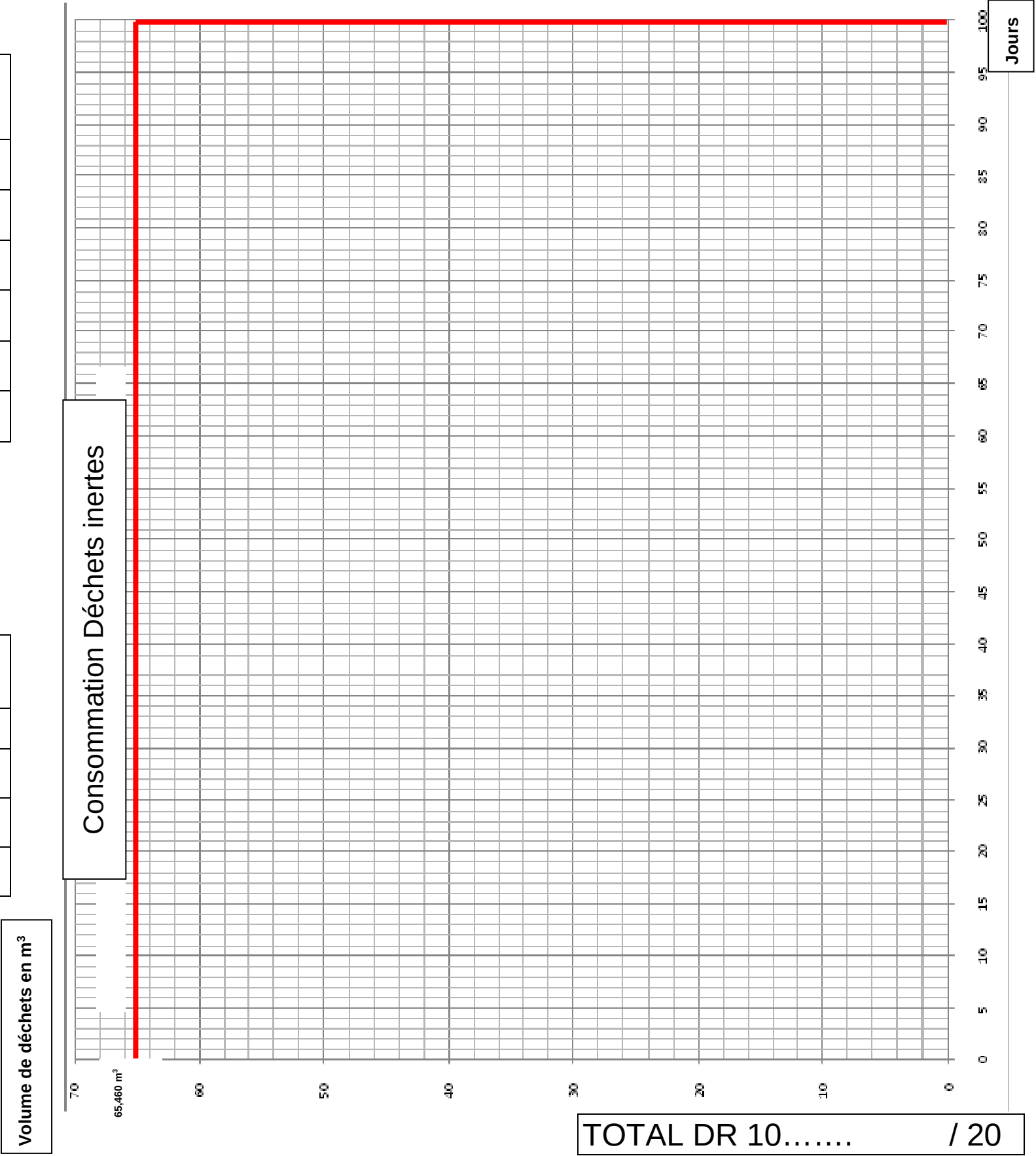
Question 6.1 : tri des déchets du chantier

Déchets	Numéro de benne
Reste de béton	
Chutes d’armatures, aciers	
Chutes de bois de coffrage avec huile de décoffrage, contreplaqué	
Sacs de ciment ou mortier ragréage	
Cartons d’emballage	
Bombe de peinture pour traçage au sol	

Question 6.2 : nombre de pose et d’enlèvement des bennes 10 m³

DECHETS	Volume total en m³	Volume d’une benne m³	Nombre de bennes Arrondir entier supérieur
Déchets Inertes			
DIB			
Bois traité			
Métaux			

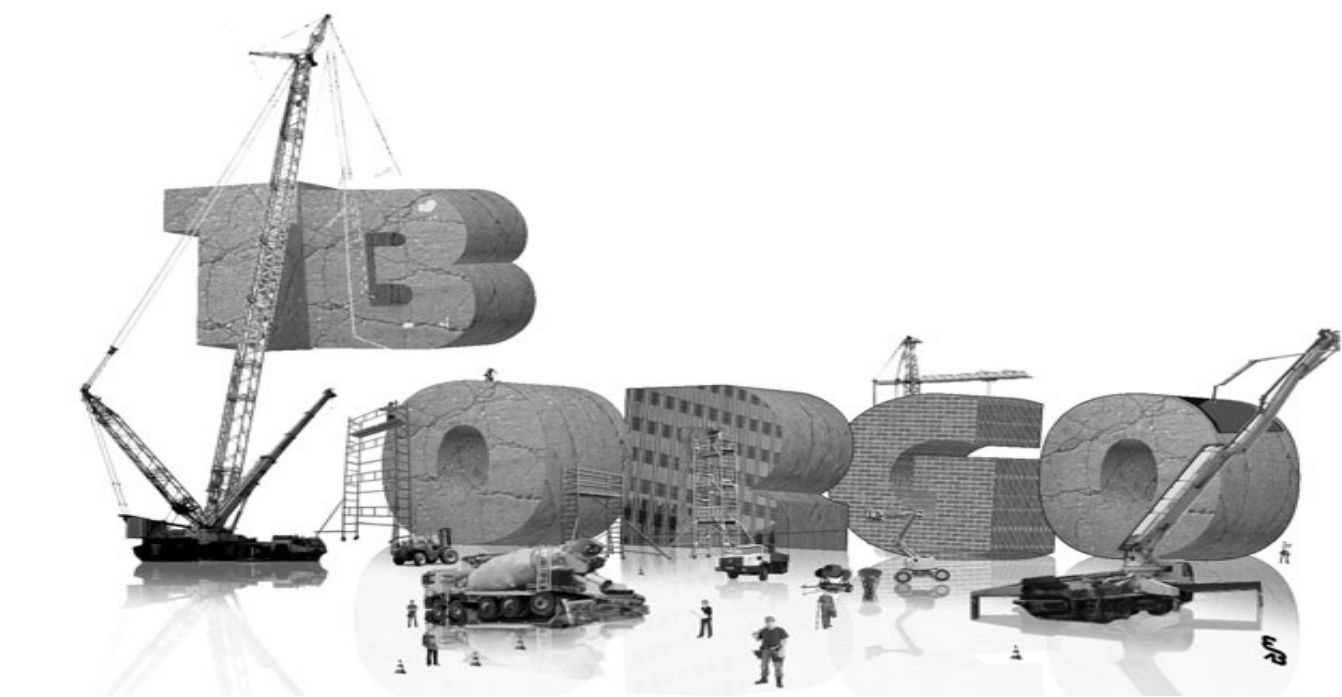
Question 6.3 : Planification de la pose et enlèvement des bennes



DR10

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL
TECHNICIEN DU BÂTIMENT
ORGANISATION ET RÉALISATION DU GROS-ŒUVRE

ÉPREUVE E 2 - UNITÉ U 22
Préparation et organisation de travaux



DOSSIER TECHNIQUE			
N° DT	Documents	Support papier	Support numérisé
DT 1	Réglementation des cantonnements	X	
DT 2	Fiche technique des Bungalows	X	
DT 3	Extrait du cahier de rotation de banches	X	
DT 4	Fiche de gestion des déchets	X	
DT 5	Fiche technique banches OUTINORD		X
DT 6	Fiche technique Grue Potain Topkit H30 23C		X
DT 7	Fiche technique benne à béton		X
DT 8	Fiche technique élingue chaîne inox		X
DT 9	Avant Métré Lot GO du 2 ^{ème} étage		X
DT 10	Extrait du planning GO J67 à J120		X

Projet : Les Allées de Brice			
Bac Professionnel TB ORGO		Épreuve E.2 – U22	
Session 1709-TBO T22		Durée : 4 h	Page 25 sur 29
			Coefficient : 2

RÉGLEMENTATION SUR LES CANTONNEMENTS

INSTALLATIONS D'ACCUEIL DANS LES CHANTIER		DURÉE DU CHANTIER		OBSERVATIONS, CAS PARTICULIERS	CODE DU TRAVAIL
		> 4 mois	< 4 mois		
Tous locaux		■	■	Aérés, éclairés et chauffés tenus en état de propreté constant	L. 232-1
			■	– Si les locaux fixes ne sont pas adaptés, possibilité d'utiliser des véhicules de chantier, spécialement aménagés à cet effet, qui doivent pouvoir répondre aux mêmes besoins ; Pour un chantier de travaux souterrains, le local-vestiaire doit se trouver au jour ; – Le local en sous-sol n'est toléré qu'exceptionnellement, à défaut d'autre solution. Il n'est accepté que si il est possible de l'aérer et de l'éclairer convenablement, et de le tenir en état constant de propreté.	D. 8/01/65 art. 187 et 188
Local vestiaire	Armoires vestiaires	■	■	inflammables, à 2 compartiments	D. 8/01/65 art. 187 R. 232-2-2
			■	si le chantier est trop exigu pour des armoires, possibilité de les remplacer par des patères en nombre suffisant	D. 8/01/65 art. 187
	Sièges	■	■	en nombre suffisant (1 par salarié ou bancs)	D. 8/01/65 art. 187 R. 232-2-2
Local Réfectoire (dès que des salariés prennent leur repas sur le chantier)	Tables et chaises	■	■	en nombre suffisant, nettoyage après chaque repas	D. 8/01/65 art. 190
	Appareil de réchauffage ou de cuisson	■	■	chauffe-gamelle, cuisinière ou micro-ondes, avec consignes d'utilisation	D. 8/01/65 art. 190
	Eau potable fraîche et chaude	■	■	* un robinet pour 10 usagers conseillé (obligatoire dès que 25 salariés prennent leur repas)	R. 232-10-1
	Garde-manger ou réfrigérateur	■	■	* réfrigérateur conseillé	D. 8/01/65 art. 190
Eau potable	Pour la boisson	■	■	eau potable fraîche, 3 litres au moins par jour et par travailleur	D. 8/01/65 art. 191
Sanitaires	Lavabos	■	■	Lavabos, 1 au moins pour 10 travailleurs ou système de rampes équivalent	R. 232-2-3
	Eau pour se laver	■	■	eau courante à température réglable	D. 232-2-3
			■	si l'eau courante est impossible, possibilité de se raccorder sur un réservoir, avec quantité suffisante. Si possible, l'eau doit être à température réglable	D. 8/01/65 art. 189
	Moyens de nettoyage, séchage ou essuyage	■	■	savon liquide adapté, rouleaux tissu ou sèche-chocs électriques adaptés	D. 8/01/65 art. 189 R. 232-2-3
Cabinets d'aisance (WC, urinoire)		■	■	un cabinet et un urinoir pour 20 (ou 2 cabinets) papier hygiénique un cabinet au moins avec poste d'eau	D. 8/01/65 art. 192 R. 232-2-5
Douches		■	■	* installation conseillée une douche pour 8 personnes est obligatoire pour les travaux insalubres ou salissants, définis par décrets.	R. 232-2-4

Equipement	Nombre maxi	ou	Autres obligations
	10-12		• Aération, éclairage • Chauffage en saison froide* • Extincteur**
	10-12		• Aération, éclairage • Chauffage en saison froide* • en quantité suffisante • Chauffe-gamelles • Extincteur** • Nettoyage journalier
	4		
	1		
Banc	2		
	1		• Ininflammabilité • Fermeture par serrure ou cadenas • 2 cases (vêtements ville + travail)

* La puissance minimum recommandée des convecteurs est de 1 500 W/15 m² **1 extincteur par 200 m² avec, au minimum, un appareil par niveau

(Source : Art. R-232 du Code du Travail)

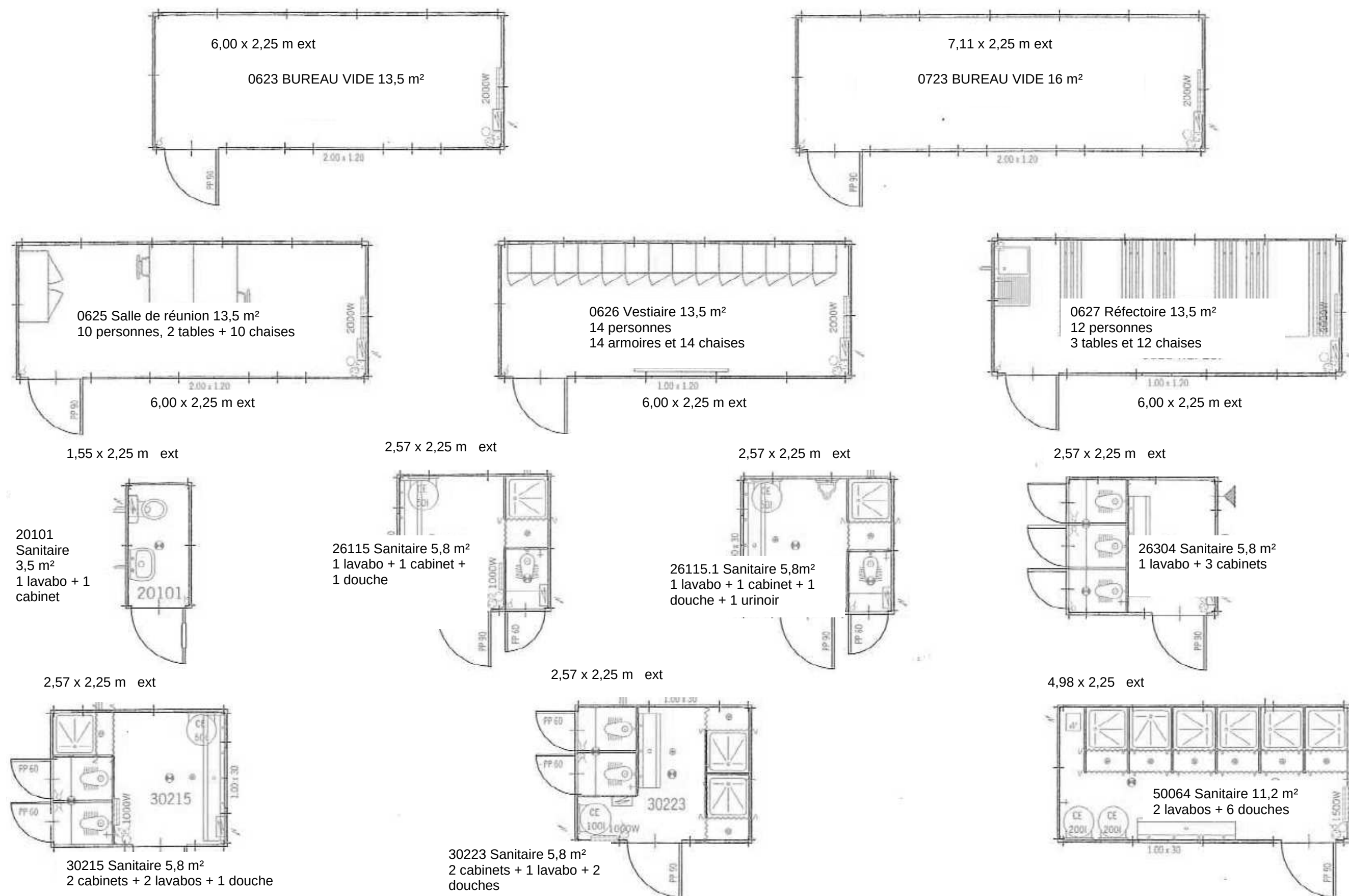
Equipement	Nombre maxi	ou	AUTRES OBLIGATIONS
(*)	8		• Chauffage en saison froide** • potable à température réglable
+	20		• Chauffage en saison froide**
	20		• Chauffage en saison froide**
	10		• Chauffage en saison froide** • potable à température réglable
WC	10		• Vidange au minimum 1 fois par semaine selon l'utilisation

(*) Obligatoire pour tous les travaux insalubres et salissants
(**) La puissance minimum recommandée des convecteurs est de 1 500 W/15 m²

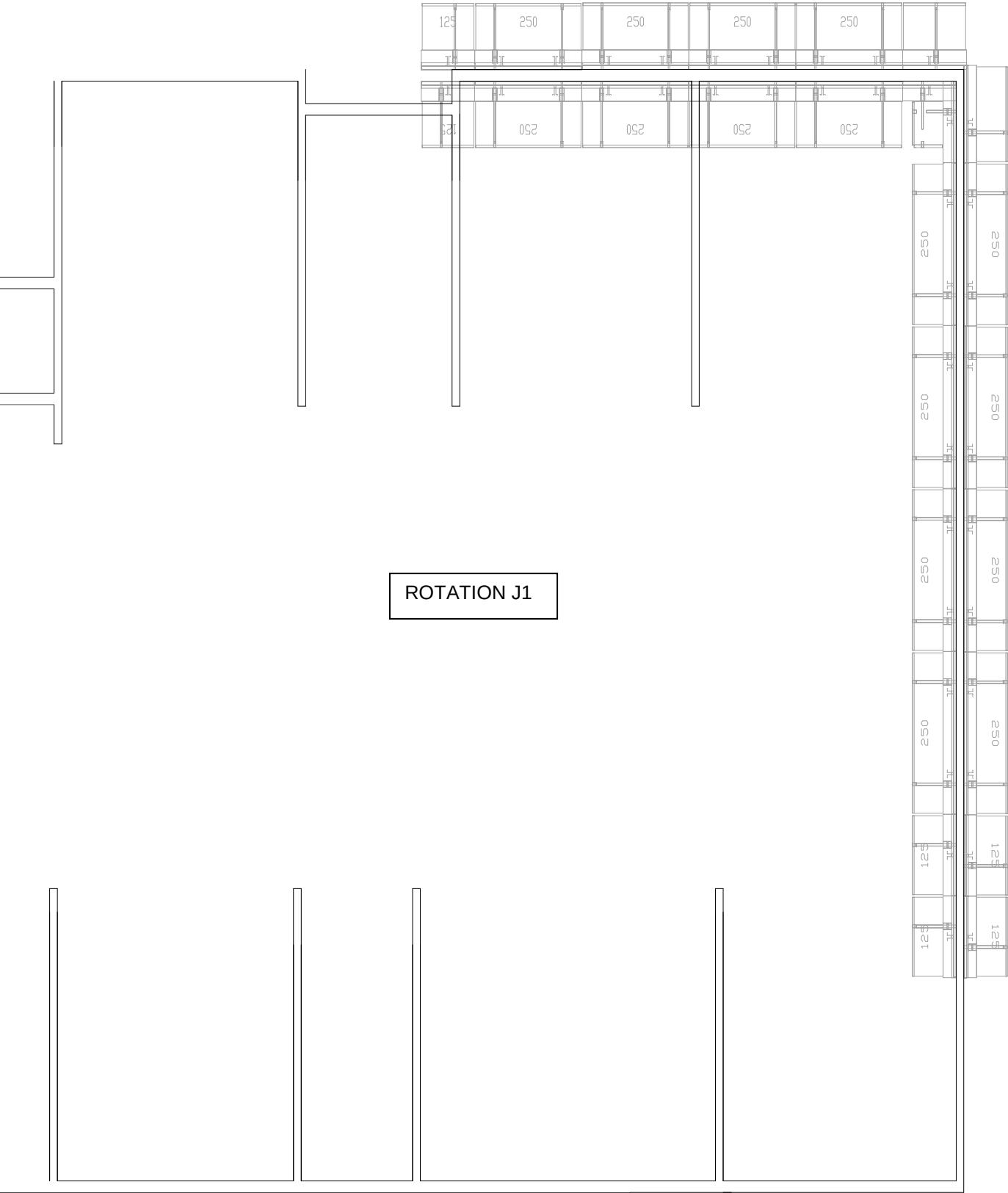
(Source : Art. R-232 du Code du Travail)

DT1

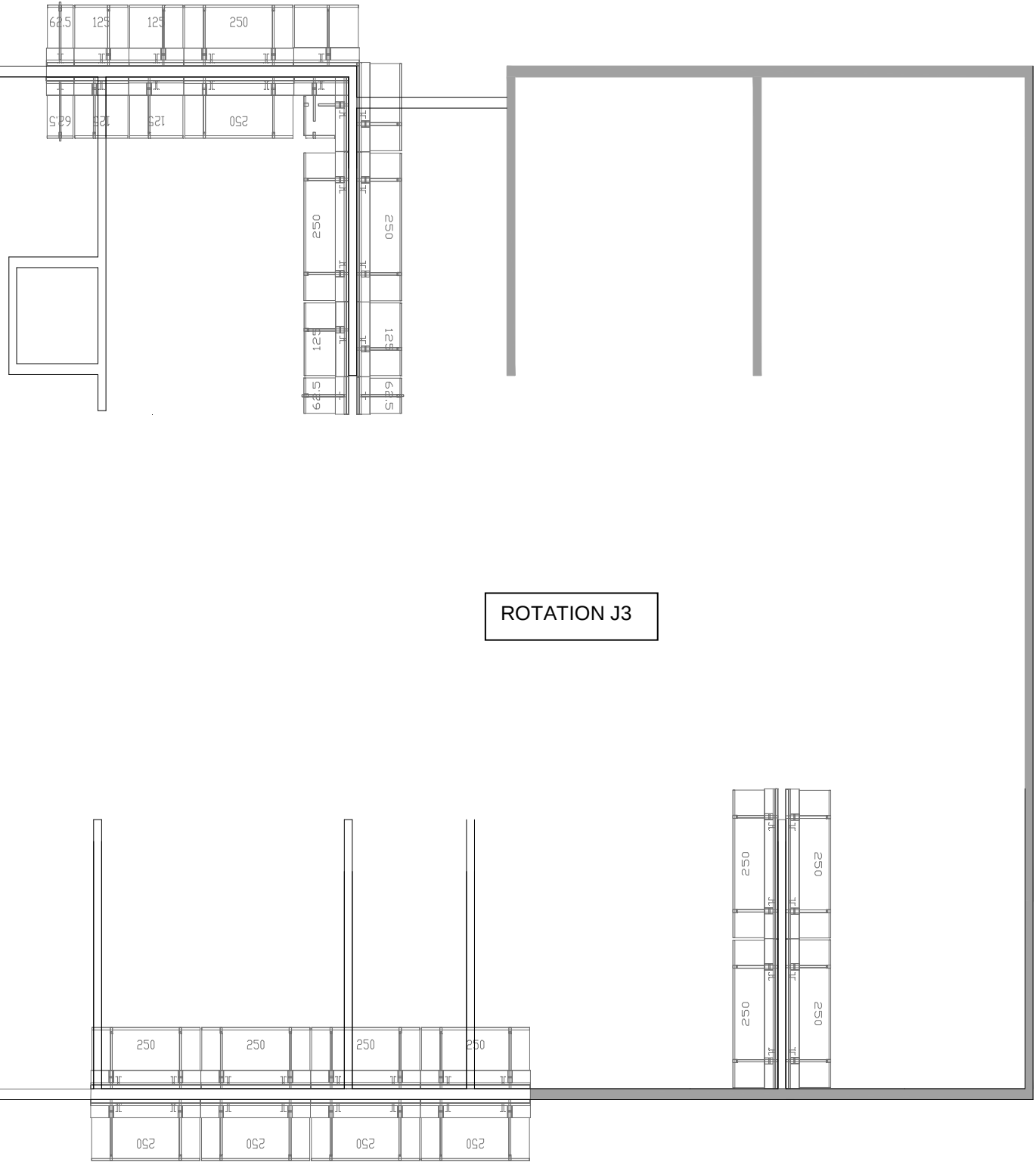
Projet : Les Allées de Brice			
Bac Professionnel TB ORGO		Épreuve E.2 – U22	
Session 1709-TBO T22		Durée : 4 h	Page 26 sur 29
			Coefficient : 2



EXTRAIT DU CAHIER DE ROTATION DE BANCHES J1 ET J3



 = Voiles déjà réalisées



DT3

Projet : Les Allées de Brice		
Bac Professionnel TB ORGO Session 1709-TBO T22	Épreuve E.2 – U22	
	Durée : 4 h	Page 28 sur 29
Coefficient : 2		

A CHAQUE BENNE SES DECHETS

(Benches de n°1 à 6)

1 DECHETS INERTES (gravats)

- ✓ Pierre
- ✓ Béton
- ✓ Verre seul et non feuilleté
- ✓ Ardoise (non amiantée)
- ✓ Terre (non souillée par des hydrocarbures)
- ✓ Céramique
- ✓ Brique
- ✓ Tuile



Déchets interdits :

- ✗ Plâtre
- ✗ Fibrociment
- ✗ Placo
- ✗ Amiante libre

2 DECHETS ULTIMES (déchets non valorisables)

- ✓ Plâtre/Carreaux de plâtre
- ✓ Placo
- ✓ Fenêtres cassées
- ✓ Papier bulles
- ✓ Verre traité ou feuilleté
- ✓ Plinthes
- ✓ Chutes de PVC
- ✓ Moquette
- ✓ Fils électriques
- ✓ Fourreaux
- ✓ Revêtement mural
- ✓ Mousse isolante (notamment en polyuréthane)
- ✓ Films et sacs plastiques avec résidus
- ✓ Mousse de calage et de protection
- ✓ Feuillards en plastique (cerclage)
- ✓ Polystyrène
- ✓ Parquet
- ✓ Plexiglass
- ✓ Douflin pour parquet
- ✓ Laine de verre
- ✓ Sacs de ciment et de mortier
- ✓ Gainés électriques
- ✓ Revêtement d'étanchéité
- ✓ Revêtement de sol...



3 CARTONS

- ✓ Cartons propres



4 PLASTIQUE, BOIS EN MELANGE

- ✓ Contre-plaqué
- ✓ Aggloméré
- ✓ Mélaminé
- ✓ Palettes hors cote
- ✓ Stratifié
- ✓ Palettes cassées
- ✓ Bois peint



NB :

absence de vitrages, graviers, éléments métalliques supérieurs à 30 cm

- ✓ Films étirables propres en polyéthylène

5 DECHETS INDUSTRIELS SPECIAUX

- ✓ Aérosols
- ✓ Emballages souillés (bidons, chiffons...)



6 FERRAILLE

- ✓ Métaux ferreux et non ferreux
- ✓ Treillis
- ✓ Cerclage ferraille



DT4

Projet : Les Allées de Brice			
Bac Professionnel TB ORGO	Épreuve E.2 – U22		Coefficient : 2
Session 1709-TBO T22	Durée : 4 h	Page 29 sur 29	

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.